

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 29 février 2016

OBJET  
**07 – DENOMINATION DE VOIE : IMPASSE ATHENA**

N° 2016-02-07  
NOMENCLATURE : 8/3/1

L'an deux mille seize, le vingt-neuf février à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-neuf février 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique  
sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 24

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Catherine RENAudeau, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS

Pouvoirs : 5

Catherine HENRY donne pouvoir à Catherine CADOU  
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Philippe LEBASTARD  
Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER  
Valérie ROBERT donne pouvoir à Thierry GICQUEL  
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET

Nombre de membres :

en exercice.....29  
présents.....24  
ayant un pouvoir...5  
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Philippe LEBASTARD

Dans le cadre du permis de construire n°044 209 12 Z 1101 délivré rue de la Mairie, une impasse privée a été créée ; il convient aujourd'hui de la dénommer.

L'aménageur a proposé le nom suivant : Impasse Athéna.

Considérant l'avis favorable de la commission Aménagement en date du 18 février 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :

- DE DENOMMER l'impasse du permis de construire n°044 209 12 Z 1101 située rue de la Mairie : Impasse Athéna.

Pour extrait conforme,

Le 29 février 2016,

Le Maire,  
Alain ROYER



Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20160229-2016-02-29-DE07-  
DE  
Date de télétransmission : 02/03/2016  
Date de réception préfecture : 02/03/2016